

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

#### Décision du 14 novembre 2022 portant sanction dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

NOR : ENER2305460S

Par décision de la ministre de la transition énergétique en date du 14 novembre 2022, en application de l'article L. 222-2 du code de l'énergie, la ministre de la transition énergétique a prononcé à l'encontre de la société ES ENERGIES STRASBOURG, de numéro SIREN 501193171 dont le siège social est situé 37, rue du Marais-Vert, 67000 Strasbourg, l'annulation d'un volume de 247 640 kWh cumac de certificats d'économies d'énergie.